



Compte-rendu de l'audioconférence du 02 novembre 2020

Le lundi 2 novembre 2020 à 17h, la DRFIP de Paris a organisé une audio-conférence avec les organisations syndicales pour donner les dernières informations sur la mise en place du reconfinement à la DRFIP75.

Le contexte présent : les services publics restent ouverts, les établissements scolaires restent ouverts et il n'y a pas de PCA à la DGFIP. Les mesures sont prises jusqu'au 1^{er} décembre 2020.

En préambule à la discussion, les 3 organisations syndicales parisiennes Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO-DGFIP Paris ont lu un propos liminaire, très largement inspiré de la lettre ouverte adressée au Directeur Général par l'intersyndicale nationale, le lundi 2 novembre.

La revendication est claire : **« Solidaires Finances Publiques Paris, la CGT Finances Publiques Paris et FO DGFIP Paris réitèrent, au nom des agent.es qu'elles représentent, la revendication de l'abandon du NRP, de la démétropolisation et des réformes régressives, et a minima leur suspension immédiate. »**

Après lecture, le directeur a répondu qu'il ne donnera pas satisfaction à cette demande, il a déclaré :

« le message du Directeur Général est clair et précis, la crise sanitaire n'empêche pas la poursuite des réformes, du NRP et de la démétropolisation. C'est la position du gouvernement, du ministère, du Directeur Général et du Directeur Régional. »

On l'aura compris, la priorité n'est pas la protection des agents mais la poursuite des réformes. Les intérêts de l'employeur et ceux des agents sont bien contradictoires !

Les chiffres :

Les cas COVID19 = 14 au 29/10/2020 (le décompte est fait du mercredi au jeudi suivant et est envoyé à la DG le jeudi)

Les cas CONTACT = 135 au 02/11/2020

Les agents en présentiel = 2803

La Direction s'est engagée à communiquer les chiffres tous les jours à la demande des syndicats.

Le Télétravail :

Au 2 novembre, il y a 512 télétravailleurs, incluant les agents nomades, vérificateurs, huissiers, enquêteurs.. .

La DRFIP75 applique strictement les consignes de la DG : d'après la direction tous les agents vulnérables de la DRFIP75 auraient été dotés et seraient en télétravail 5 jours sur 5 sauf si leur mission n'est pas télétravaillable.

Pour les collègues déjà dotés sous convention, ils ont été contactés pour élargir leur nombre de jour à 3 jours et plus, avec des marges de manœuvre selon les pôles et selon les missions. En définitive, c'est le chef de service qui décide de la quotité de télétravail qu'il accorde en fonction de l'organisation de son service.

La direction nous a dit avoir reçu une dotation de 500 ordinateurs portables fin août et qu'elle attend une 2ème dotation.

Les portables sont en train d'être paramétrés, les opérations de configuration et de paramétrage sont très longues.

Pour les agents qui ne sont pas dotés et qui font maintenant leur demande au fil de l'eau (avec l'accord préalable et négocié de leur chef de service), la direction nous a déclaré que leur demande serait traitée suivant 3 critères :

- 1) l'éloignement domicile-travail
- 2) une situation de bureau partagé
- 3) les nécessités de services déterminées par les chefs de service.

La Direction n'a pas donné le nombre de demandes en cours mais a précisé que tout le monde ne pourrait pas être doté !

La direction a déclaré que, même s'il y a une impulsion forte pour le télétravail, toutes les missions ne sont pas télétravaillables : dans ce cas c'est le présentiel qui est la règle.

Comme l'a dit la direction, tous les collègues qui demandent le télétravail n'auront pas satisfaction !

La direction a déclaré viser un objectif de 40 % de télétravailleurs. Le directeur a précisé que la capacité de la DRFIP75 **« tangente les 2000 ordinateurs portables en incluant les tous collègues nomades »**.

La direction a précisé que tous les cadres sont dotés en priorité car « *on s'appuie d'abord sur les cadres si l'on doit basculer en PCA sur les missions prioritaires* ».

Les chefs de pôle font des choix sur les missions prioritaires et c'est répercuté dans les services, La direction a précisé qu'elle a raisonné en terme de PCA, en cas de basculement dans un confinement absolu.

La direction n'a pas voulu donner la répartition des ordinateurs selon les missions mais il nous paraît clair que les dotations se font, non pas au choix des agents mais selon les missions prioritaires d'un futur PCA possible.

Nous pensons que c'est la raison pour laquelle la direction ne renseigne pas sur le nombre de demandes ni sur les missions.

Nous comprenons maintenant pourquoi dans certains services, il y a plus de télétravailleurs que dans d'autres et que certains d'entre nous vont attendre longtemps !

La direction a déclaré que les EDR, s'ils ne sont pas vulnérables, ne sont toujours pas éligibles au télétravail.

Nous avons demandé si le critère de vulnérabilité était également pris en compte pour les agents vivant avec des personnes fragiles. La réponse est « *OUI, à condition que l'agent se fasse connaître* ».

Vigiles :

La direction a déclaré qu'il y avait actuellement 9 sites avec des vigiles avec un renforcement sur Boucry et Paganini et qu'elle nous donnerait sous 48 h le nouveau dispositif vigiles dans le cadre du reconfinement.

Prévention et protection :

Nous avons constaté que le protocole sanitaire est très diversement appliqué d'un service à l'autre. La direction nous a assuré avoir fait des rappels aux chefs de service .La direction a rappelé que la FAQ du 21 septembre figurant sur Ulysse Paris est toujours d'actualité.

Masques et gel:

80 masques chirurgicaux et 5 masques en tissu ont été distribués.

La direction s'est engagée à demander à la Préfecture de lui communiquer la composition des nouveaux masques.

La prochaine dotation est prévue en fin d'année ou en début d'année 2021.

Jeudi dernier, une distribution de gel et de lingettes a été effectuée.

Nettoyage :

Il y a un nouveau prestataire à compter du 1er novembre, la direction nous affirme qu'elle fait appliquer les protocoles de désinfection en cas de COVID. Nous te demandons de nous faire remonter toutes les observations sur les prestations de ce nouveau prestataire. En tout cas, la direction ne reconduit les prestations de ménage renforcé.

Accueil :

Conformément aux consignes de la DG, le Directeur régional maintient l'accueil physique et n'envisage pas de fermeture de l'accueil ni de le limiter à l'accueil sur rendez-vous.

Questions RH :

Le directeur a refusé de mettre en place la journée banalisée en plus des aménagements horaires.

Il doit en parler avec les directeurs de l'Ile-de-France et avec le DG jeudi.

Les agents C stagiaires qui arrivent le 9 novembre auront leur attestation professionnelle.

La restauration AGRAF sur Paris est garantie mais sous forme de panier repas.

Le directeur va demander la reprise du dispositif de la prise en charge des frais à 17,50 € pour les agents dont les cantines sont fermées. Nous attendons donc la réponse de Berçy.

La prochaine audio conférence aura lieu vendredi 6 novembre.